

Nothing is more fatal than having recourse to go-betweens. Such agents—Indians, Arabs, half-castes, europeanized Natives—form an isolating barrier between black and white races, and exercise a disturbing influence on the minds of the Natives.

LA DANSE

PAR E. E. EVANS-PRITCHARD

(Voir p. 446)

EN général les travaux d'ethnologie n'accordent pas à la danse la place et l'importance qu'elle mérite, on voit trop souvent en elle une forme indépendante d'activité alors qu'elle a une fonction physiologique aussi bien que psychologique d'une portée sociale.

Le but du présent travail est d'analyser une danse pratiquée par les Azandé, peuplade habitant sur les confins du Congo Belge, de l'Oubagny-Chari français et du Soudan anglo-égyptien. Il ne sera parlé ici que du *gbere buda* (danse de la bière) et des éléments qui la composent: musique, chant et mouvement, sans l'ensemble desquels la danse serait inconcevable.

MUSIQUE. Les instruments de musique sont des résonateurs en bois et des tambours également en bois et recouverts de peau à une extrémité. Les premiers, de très grande taille, sont taillés dans des troncs d'arbre, ont la forme d'un buffle, ils sont creux avec une fente supérieure, les deux parois d'épaisseur différente donnent des sons variables, obtenus par le choc de baguettes, dont l'extrémité est recouverte de cuir. Les tambours, hauts de trois ou quatre pieds, sont plus larges en bas qu'en haut, on les bat à la main.

CHANT. Le chant accompagne toujours la musique de ces instruments. L'auteur n'a pu noter de mélodies au moyen du phonographe, ces mélodies suivent la mode, elles s'oublient aisément. Tous ces chants ont une signification, mais, si le compositeur comprend celle-ci et sait la commenter, les chanteurs souvent n'en saisissent pas le sens; la mélodie ayant seule de l'importance à leurs yeux, ils apportent de nombreux changements aux paroles. D'autre part le chant est toujours accompagné de mouvements des muscles qui font en quelque sorte partie de la mélodie aussi bien que les paroles. Dans la 'danse de la bière' ces chants ont une structure spéciale, étant composés d'un vers chanté par le soliste (*undu*) et d'un chœur (*bangwa*). Les Azandé distinguent en dehors de cela dans leurs chants le *sima*, qui semble être dans certains cas la reprise en chœur du solo.

MOUVEMENTS MUSCULAIRES. L'Africain danse non seulement avec les pieds mais avec tout le corps, et bien que chaque individu ne fasse pas toujours les mêmes mouvements que les autres, tous accomplissent ces mouvements suivant un certain rythme. Il y a bien des pas imposés, mais ceux-ci peuvent être modifiés, comme la mélodie, par la mode.

ÉCHANTILLON DE DANSE. Pour la danse de la bière, les hommes, sur un rang, forment un cercle autour des tambours et tournent lentement; les femmes forment un cercle concentrique au premier.

CONDUITE DE LA DANSE. La danse est réglementée: les deux sexes sont séparés, et les détails sont ordonnés par un chanteur-chef (*baiango*) ou en son absence par un de ses suivants (*suali*). Le chanteur-chef jouit d'un certain prestige, il est supposé posséder des vertus magiques l'aidant à composer des airs et à chanter. Ces vertus se transmettent par une cérémonie spéciale au cours de laquelle des plantes sont cuites dans l'huile et des formules prononcées. Parfois le chanteur-chef possède un objet sacré, un sifflet par exemple, auquel il s'adresse et qu'il fait résonner avant de se rendre à la danse.

FONCTION SOCIALE DE LA DANSE. La danse est une activité locale, puisque seuls les habitants demeurant dans un certain rayon y prennent part, aussi tous les acteurs se connaissent-ils, faisant partie du même groupe politique et obéissant au même chef. Les danseurs se placent dans le cercle suivant leurs affinités et sympathies, l'exercice accompli par eux est une sorte de parade des qualités physiques, en particulier pour les garçons et les filles à l'âge de la puberté, ce qui aboutit souvent à des relations sexuelles, qui sont tolérées à condition de rester discrètes. Il n'en est pas de même à l'égard des femmes mariées. Pour les adultes, au contraire, la danse n'offre point les mêmes distractions, ils sont plutôt attirés par le rythme. Si l'on demande quelle est la fonction sociale de la danse, il semble que la réponse à cette question ait déjà été formulée par le Professeur Radcliffe Brown au chapitre V de ses *Andaman Islanders*, qui peut se résumer ainsi: 1. La danse est une activité de l'économie enveloppant toute la personnalité de l'acteur, grâce à la participation de ses nerfs moteurs, à l'attention concentrée qu'il déploie, et à l'action de ses sentiments propres. 2. Le danseur soumet sa personne à l'action exercée sur elle par la communauté, étant obligé par le rythme et la coutume de participer à l'action collective et d'y conformer ses mouvements. 3. L'orgueil, l'énergie, l'estime que nourrit le danseur pour lui-même sont en harmonie avec les sentiments de ses compagnons, il en résulte un maximum de concorde et d'unité dans l'ensemble.

A ces constatations admissibles en général on peut, semble-t-il, en opposer d'autres. La coutume ne force pas les Azandé à la danse et beaucoup s'en abstiennent. La conformité des mouvements n'est pas absolue, car les danseurs jouissent d'une certaine latitude. Enfin la danse est quelquefois la cause et l'occasion de trouble, de chants renfermant des calomnies, de désordres sexuels, d'ivrognerie et de querelles. Il semble donc que les observations sur la danse ont besoin d'être complétées.

RÔLE DE LA DANSE DANS LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES. Il conviendrait aussi d'étudier le rôle de la danse et des danseurs dans les cérémonies religieuses. En ce qui concerne les Azandé, la danse de la bière paraît unique-

ment réservée pour la période du deuil et les fêtes funéraires. Elle a lieu à celles qui sont célébrées en l'honneur des esprits des morts, certaines réunissent seulement une quarantaine de personnes, d'autres en rassemblent plusieurs centaines.

En résumé, il faut considérer la danse non comme un simple divertissement, mais comme partie d'un fait social en relation avec des cérémonies religieuses.

THE RENAISSANCE OF THE OLIVE AND LANDED PROPERTY IN NORTH AFRICA

(See p. 463)

ALL round the shores of the Mediterranean favourable conditions for the olive are found, and North Africa is covered with the tree. Centuries ago Carthage and then Rome developed the culture of the olive, but in a few centuries internal dissensions, the fall of the empire, the influx of barbarians, and the Arab invasion completely destroyed the work that had been done. Olive culture continued in North Africa because of the fortunate chance that the olive does not die of old age, and as oil forms the base of the diet of the North African, his need of it is great. Every one tries to obtain the number of trees necessary to ensure him a livelihood. All the life of the community takes place under the shadow of the olive-tree, and the traveller often comes across old trunks covered with votary offerings to which popular belief has attached pious legends.

Tunis has always been the paradise of the olive, but even in this exceptionally favoured and favourable spot, the decline was growing more and more marked each year, when Paul Bourde, by his persuasive tenacity, reversed the situation. In Tunis the principal oil-producing districts stretch all along the east coast round Susa, Sfax, and Tunis. To the south they reach as far as Gabes and the oases of the Sahara. In the Upper Tell, grown in gardens like any other fruit-tree, the olive exists in relation to the habitations rather than to the soil. Elsewhere the olive with cereals and vines is one of the main objects of culture. Local experience is assisted by legal customs which regulate its cultivation (contract of *mgbarsa*), and the fact that the authorities have been able to provide Natives and colonists with considerable portions of land for planting. The Native has seen the extent of his property develop very considerably: in 1926 he possessed 13,700,000 trees, as compared with 2,200,000 trees belonging to European colonists. European effort has not enriched Tunis by simply enriching a privileged class in local society, on the contrary it has developed the well-being of the community. In 1926, 214,905 native proprietors possessed 88 per cent. of the total number of olive-trees, and also many wandering tribes have settled down round the olive-groves.